

Registre in-folio de 298 feuillets : papier vergé ; filigrane : une aigle éployée ayant l'écu de Bâle en cœur et les initiales N. H. M rattachées à la queue. Reliure peau chamoisée verte.

1600-1603. — Fol. 2. Amodiations de la cité (1er janvier 1600). — Fol. 4 v°. Banvin de l'archevêque ; il n'en fait pas usage cette année (5 janvier). — Fol. 6 v°. Processions générales pour remercier Dieu de la grande victoire remportée sur les Turcs en Transylvanie par les armées de l'Empereur (11 janvier). — Fol. 10 v°. Achat fait à Nuremberg de dix huit « scisses ou seringues de trois calibres à jeter eaux pour rescousse de feu ». Chacun des quatorze gouverneurs en a reçu une, ainsi que le secrétaire et le contrôleur. Les deux autres ont été remises au geôlier (1er février). — Fol. 13 v°. Institution d'un messenger ordinaire de la cité qui portera les armoiries de l'Empereur et de la cité (18 février). - Fol. 14 v°. Entérinement des lettres de l'Empereur réhabilitant Jacques Brenot, jadis noté d'hérésie (26 février). — Fol. 15 v°. Ordre à tous ceux qui pénétreront dans la salle du Conseil de laisser leurs armes à la porte : seuls les gouverneurs pourront y entrer avec leurs épées (28 février). - Fol. 20. Lettres de M. de Gonsans adressées de Bruxelles (3 avril). — Fol. 22. Arrivée dans la cité du baron de Lux, venu de la part du roi de France pour réclamer la conclusion d'un procès au sujet de « l'arrêt des deniers doiz longtemps déposez céans contre le capitaine La Fortune ». — Réponse de la cité : la faute du retard incombe aux solliciteurs qui n'ont pas fourni les pièces réclamées par l'appointement du 17 février dernier. Néanmoins, « par respect et affection » pour le roi de France, le jugement sera rendu le plus tôt possible. — Fol. 22 v°. Satisfaction du baron de Lux (8 avril). — Fol. 24. Lettre des gouverneurs au Parlement de Dole au sujet des limites de la cité et du comté, à propos d'un projet de rétablissement d'anciennes bornes par le lieutenant général de la gruerie (19 avril). — Fol. 25. Réédification du signe patibulaire aux frais de la régalie, de la vicomté et mairie (21 avril). - Fol. 26. Réponse du Parlement de Dole au sujet des limites (28 avril). — Fol. 27 v°. Autorisation donnée à M. de Gonsans, envoyé à Bruxelles, de conclure le traité de gardienneté avec Leurs Altesses (2 mai). — Fol. 29 v°. Ajournement à comparaître devant la Cour de Dole adressé au comte de Cantecroix, pour répondre « de lèse majesté, crimes et délictz ». — Comme il est citoyen, les gouverneurs lui défendent de répondre à cette assignation, à peine de 1.200 livres d'amende (12 mai). - Fol. 30 v°. Lettres de la cité au Parlement à ce sujet. - Fol. 31. Réponse du Parlement : la connaissance des faits contre le comte ne peut appartenir qu'à lui seul (16 mai). — Fol. 34. Nouvelles lettres des gouverneurs au Parlement : ils désirent connaître les raisons pour lesquelles le comte de Cantecroix ne serait responsable que devant la Cour (30 mai). — Fol. 34 v°. Avis de la présence de quelques compagnies de gens de guerre devant Jonvelle. — Vacance de l'abbaye de Saint-Vincent, par suite du décès du cardinal Maddrucci. — Commis désignés pour l'administration du temporel de l'abbaye pendant la vacance (1er juin). — Fol. 36 v°. Avis envoyé par le comte de Champlitte annonçant la présence à Auxonne de M. de Biron avec une nombreuse cavalerie : il aurait dessein de tenter une entreprise contre la cité.— Fol. 37. Sentence rendue dans « la cause de barre... pendante entre Jaques Sigismond, Georges Sollikofffer et leurs consors impétrans principalz en lad. barre, monsieur le baron de Lux, lieutenant au gouverneur du duché de Bourgogne pour le roy très chrestien, entervenu en revendication des deniers barrez et deposez entre les mains de messieurs, contre Hieronino Rossi, dit le capitaine La Fortune, défendeur ». Les gouverneurs ont reçu pour leur droit de dépôt et de garde la somme de 3.000 francs, qu'ils remettent au trésor pour servir aux nécessités de la cité (10 juin). — Fol. 38 v°. Rapport de M. de Gonsans sur sa négociation en Flandre (15 juin). — Fol. 39. Ratification du traité de garde conclu par M. de Gonsans (17 juin). — Fol. 39. Lettres du Parlement et des gouverneurs au sujet de l'affaire du comte de Cantecroix : le retard de la réponse de la Cour à la demande de la cité est dû à la maladie et à l'absence de plusieurs conseillers (19 juin). — Fol. 41 v°. Arrivée du baron « ab Horben », commis de l'Empereur. — Fol. 42. Lettres du Parlement invitant les gouverneurs à envoyer des commis pour une conférence au sujet de l'affaire du comte de Cantecroix (23 juin). — Fol. 42 v°. Lettres de l'empereur Rodolphe II et des archiducs Albert et Isabelle relatives aux élections. — Fol. 43. Procuracy générale de la cité. — Fol. 44 v°. Election des vingt-huit : « Saint-Quintin : François de la Tour, Mre Jehan Saulget, Jaques Fluchard, Mre Bonad. Linglois. — Saint-Pierre : Estienne Grillet, Symon Marquis, Anthoine Mareschal, mre Jehan Bonnet le viel. — Champmars : Jehan de Emskerck, dit d'Anvers, Mre Anthoine Mareschal, Mre Ayme Morel, Estienne Macheperin. — Le Bourg : Loys Gonnoz, Thiebould Clerc, Regnault Poire, Anthoine Nayme. — Battan : Guillaume Roillot, Mre Claude Philippe, Daniel Chevannay, Jehan Fusier. — Charmon : Jehan Maublan, Loys Coulon, Estienne Bourgeois, Jaques Brenot. — Arenne : Estienne Paris, Pierre Vuillard, Philippe Noizot, Pierre Desprez. » — Fol. 45. Election de Jean Saulget comme président des vingt huit. — Fol. 46. Election des gouverneurs : « Saint Quintin : Humbert Lulier, sr de Preigney, Francoys Saulget. — Saint-Pierre : Mre Nicolas Marquis, docteur ès droitz, Estienne Jouffroy, sr de Gonssans. — Champmars : Mre Pierre Bichet, docteur ès droitz, Guillaume de Emkerck, dit d'Anvers, sr de Velcler. — Le Bourg : Mre Thomas Pétremand, docteur ès droitz, Claude Chassignet. — Battan : Mre Cl. Anthoine Buson, docteur ès droitz, Mre Claude Cabet, docteur ès droitz. Charmon : Mre Jaques Jaquelin, Estienne Varin. — Arenne : mre Anthoine Estienne, Frederich de Chavirey » (27 juin). — Fol. 47. Institution par le comte de Champlitte, capitaine, de M. de Vergy, son frère, comme lieutenant de la garnison, M. de Raucourt restant sous-lieutenant. Serment prêté par eux. Requête au comte de Champlitte pour le retrait de la garnison « volontaire et non forcée aux citoyens » (29 juin). — Fol. 48 v°. Lettre des gouverneurs à l'Empereur invoquant la pauvreté de la cité au sujet des subsides réclamés (1er juillet). — Fol. 51. Opposition faite par les gouverneurs à ce que les juges de régalie, vicomté et mairie puissent, à la requête même des parties, mettre les sceaux de leur juridiction sur des biens dépendant de successions ouvertes en la cité (12 juillet). — Fol. 52. Protestation contre l'apposition de sceaux faite sur des biens d'une succession par le juge de régalie (15 juillet). — Fol. 53. Ordre de mettre en vente des vignes, une cressonnière de Battant et la « morte de Champmars », appartenant à la cité, afin de réunir la somme de 2.000 écus que la cité doit remettre, à la Saint-Barthélemy prochaine, à Strasbourg, comme contribution aux frais de la guerre contre le Turc (18 juillet). — Fol. 56. Papegay des archers abattu par Pierre Millottet, marchand, qui devient roi des archers pour trois ans (2 août). — Fixation du prix du blé des greniers à 12 gros l'émine (4 août). — Fol. 57 v°. Processions générales ordonnées pour demander à Dieu assistance en faveur de l'armée levée par les Archiducs contre leurs sujets rebelles (11 août). — Fol. 61 v°. Amende de 20 sols tournois infligée à une sentinelle trouvée endormie (7 septembre). — Fol. 64. Tumulte et émotion populaire dont sont accusés Claude-Antoine Buson, Siméon Buson, docteurs ès droitz et Marc-Antoine Buson, frères. — Fol. 64 v°. Arrestation de Siméon et de Marc-Antoine Buson et de divers autres citoyens. — En raison de la qualité de co-gouverneur de Claude-Antoine Buson et des services rendus par lui à la cité, il est décidé « que l'on n'attouchera à ce que le concerne pour le présent

» (16 septembre). — Fol. 66 vo. Propos attribué à Marc Antoine Buson qui aurait dit « qu'aulcung en ceste cité parloient pour le Savoyard et d'autres pour le Francoys » : celui-ci le nie formellement (29 septembre). — Fol. 68. Présent fait au provincial des Carmes, de passage dans la cité (6 octobre). — Fol. 69 v°. Requête du chanoine Gemelli pour obtenir la garde des gouverneurs contre ses confrères du Chapitre « le troublans en la jouissance et perception des fruitz de sa prébende » (14 octobre). — Fol. 70. Plaintes du Chapitre contre le chanoine Gemelli qui se serait rendu coupable de paroles injurieuses contre le corps du Chapitre et contre divers chanoines vivants ou morts : il demande aux gouverneurs de ne pas lui accorder sa protection. — Fol. 70 v°. Nouvelle requête du chanoine Gemelli ; les gouverneurs répondent qu'ils agiront pour le mieux de façon à contenter chacune des parties (16 octobre). — Fol. 71. Ban des vendanges fixé aux 26 octobre et jours suivants (17 octobre). — Fol. 72. Requête au Chapitre pour qu'il use de douceur envers le chanoine Gemelli, eu égard à son âge (19 octobre). — Fol. 72. Adoucissement par le Chapitre de la peine infligée au chanoine Gemelli ; celui-ci ne s'en est pas moins retiré du Chapitre (23 octobre). — Fol. 73. Découverte de gamey dans les vendanges du Chapitre provenant des vignes de Gy : pour cette fois on ne lui infligera pas d'amende (27 octobre). — Fol. 74. Négociations du curé Sarragoz auprès de Leurs Altesses pour le rétablissement de la juridiction ecclésiastique. — Fol. 74 v°. Départ prochain de l'archevêque pour Rome : on envoie des commis à son château de Vuillafans pour le saluer et lui recommander les affaires de la cité (3 novembre). — Fol. 76 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 16 florins, les moyens et les bas à 15 florins le muid (11 novembre). — Fol. 78 v°. Autorisation donnée à Jean Fyot de Salins, cuisinier, de loger à pied sous l'enseigne : « Aux mauvais garçons, point de crédit » (23 novembre). — Fol. 81. Réception de Pierre Gemelli sous la garde de l'Empereur et des gouverneurs contre le Chapitre (5 décembre). — Fol. 86. Lettres de l'Empereur Rodolphe II permettant à Maddrucci, évêque de Trente, pourvu de l'abbaye Saint-Paul, l'entrée en possession de cette abbaye (30 décembre). — Fol. 87. Amodiations de la cité (1er janvier 1601). — Fol. 87 v°. Avis venant de Dijon, d'après lequel les Français préparent quelque surprise contre le pays et la ville. Ordre de briser la glace et de doubler la garde. — Fol. 88. Réclamation de Pierre d'Argent, maître des monnaies, au sujet des promesses qui lui ont été faites quand il a pris sa nouvelle ferme (2 janvier). — Fol. 89. Banvin de l'archevêque : il n'use pas de son droit (5 janvier). — Fol. 93. Processions générales pour rendre grâces de la paix conclue entre le roi de France et le duc de Savoie (26 janvier). — Fol. 97. Plaintes des vingt-huit de ce que les gouverneurs ont reçu des lettres du Roi de France et y ont répondu, sans leur en faire part, contrairement aux articles de la Saint-Jean. Ils se plaignent encore de dégâts commis dans les bois de Chailluz, demandant d'accélérer le procès criminel de prisonniers détenus depuis plus d'un an et recommandant la mise en état des fortifications. — Réponse des gouverneurs : il a fallu répondre sans délai au roi de France pour ne pas retarder le messenger exprès et il ne s'agissait d'ailleurs que d'affaires peu importantes. Ils s'occupent des dégâts commis dans les bois ; le retard des procès s'explique par l'absence d'un commis et par une lettre d'avis adressée à l'Empereur. Le nécessaire sera fait pour les fortifications (13 février). — Fol. 99. Plaintes contre Guygue Buttot, marchand de Strasbourg, qui a un dépôt à Besançon où ses facteurs vendent en gros et en détail, au détriment des autres marchands, sans payer aucunes charges. Défense à ses facteurs de vendre aucune marchandise en dehors des foires (26 février). — Fol. 100. Paroles injurieuses proférées, au Chapitre, par le chanoine Monnier contre les commis des gouverneurs (1er mars). — Fol. 100 v°. Il est condamné par le Chapitre à la privation de toute distribution pendant un an, avec défense d'entrer au Chapitre. — Plaintes du Chapitre de ce que le syndic de la cité a fait arracher un mandement citatoire affiché à la porte de Saint Jean l'évangéliste pour l'inventaire de la succession d'un chanoine. — Défense faite au Chapitre de procéder à cet inventaire (23 mars). — Fol. 104. Arrivée de deux conseillers de Dole chargés d'arranger l'affaire entre la cité et le Chapitre (15 mars). — Fol. 106. Déclaration du Chapitre portant qu'il n'a pas voulu « user de juridiction contentieuse... ny faire placardz par forme de citation ou adjournement ». — Les gouverneurs déclarent de leur côté avoir fait enlever les placards du Chapitre parce qu'ils étaient « faitz en forme de citation et d'adjournement ». — Mécontentement du Chapitre au sujet de la déclaration des gouverneurs (17 mars). — Fol. 106 v°-107 v°. Impossibilité d'arriver à un accord dans ces conditions (18-20 mars). — Fol. 109 v°-110 v°. Vente au profit des pauvres d'une portion de l'hôpital de Chamars, pour l'établissement d'une teinturerie (28-31 mars). — Fol. 117 v°. Citation adressée par le procureur général de Dole à l'avocat et au syndic de la cité pour avoir fait arrêter, dans le district du Chapitre, un sujet de leurs AA. SS. les comtes de Bourgogne. — Les gouverneurs leur défendent de répondre à cette citation. — Fol. 118. Lettres de la cité à la Cour de Dole pour protester contre cet attentat à ses privilèges. — Fol. 118 v°. Réception comme citoyen de Pierre - Guillaume Vautravers, de Saint Jean de Losne (18 mai). — Fol. 118 v°. Réception comme citoyen d'Edme Babouhot, recteur des écoles du Chapitre (19 mai). — Fol. 120. Lettres de la Cour de Dole proposant une conférence à la cité pour examiner l'affaire de l'arrestation faite dans le district du Chapitre (24 mai) — Fol. 121 v°-122. Nouvelles lettres de la cité demandant à la Cour de mettre à néant sa citation : sinon il sera procédé par contre-exploit (29-30 mai). — Fol. 123 v°. Bannissement d'une fille ayant exposé son enfant (2 juin). — Fol. 124. Présent fait à Madame d'Aurey, femme du chef des finances des Archiducs, de passage dans la cité (3 juin). — Fol. 126. Le dimanche 24 juin étant le jour de la procession de la Fête Dieu, et ce jour devant être celui de l'élection du magistrat, autorisation donnée par l'archevêque de faire le jeudi 21, matin et soir, la procession de la Fête Dieu et celle de la surprise (15 juin). — Fol. 128 v°. Arrivée du « baron ab Horben », commissaire impérial (23 juin). — Fol. 129 v°. Lettres de l'Empereur Rodolphe II et des Archiducs au sujet des élections. — Fol. 130. Procuration générale de la cité. — Fol. 131 v°. Election des vingt huit : « Saint-Quintin : François de la Tour, Me Jehan Saulget, Mrs Bonadventure Linglois, Thomas de Valimbert. — Saint-Pierre : Estienne Grillet, Symon Marquis, Anthoine Mareschal, Mrs Jean Bonnet le viel. — Champmars : Jehan de Emkerck dit d'Anvers, Mrs Ayme Morel, Estienne Macheperin, Anthoine Barbet. — Le Bourg : Loys Gonnoz, Thiebault Clerc, Anthoine Nayme, Charles Varin. — Battan : Guillaume Roillot, Mrs Claude Philippe, Daniel Chevannay, Jehan Fusier. — Charmon : Jehan Maublan, Loys Coulon, Jacques Brenot, Charles Grandmont. — Arenne : Pierre Vuillard, Philippe Noizot. Pierre Desprez, Francoys Vaulderet » (24 juin). — Fol. 132. Condamnation antérieure de Charles Grandmont, élu dans la bannière de Charmont, pour blasphèmes et insultes. Annulation de son élection, les condamnés pour cas emportant infamie, même réhabilités, devant être inhabiles à faire partie du magistrat. — Election de Jean Sauget comme président des vingt-huit. — Fol. 132. Décision de suspendre seulement pour un an l'élection de Grandmont (25 juin). — Fol. 133. Election des gouverneurs : « Saint-Quintin : Mrs Jehan de Basle, Francoys Saulget, sr de Gennes. — Saint-Pierre : Me Nicolas Marquis, docteur ès droitz, Estienne de Jouffroy, s' de Gonsans. — Champmars : Me Pierre Bichet, docteur ès droitz, Guillaume de Emkerck, dict d'Anvers, sr de Vellecler. — Le Bourg : Estienne Varin, Claude Chassignet. — Battan : Humbert Lulier, sr de Preigney, Me Claude Cabet.

— Charmon : Mre Jacques Jaquelin, Me Jehan Baptiste de Mantoiche. — Arenne : Me Claude Anthoine Buson, docteur ès droitz, Frederich de Chavirey, sr de Vaulcelles.— Fol. 133 v°. Nouvel article de la Saint Jean portant que désormais aucun citoyen, condamné pour cas emportant infamie, ne pourra être élu — Fol. 134. Venue au conseil des commissaires impériaux. Ils demandent d'augmenter la contribution de la cité contre le Turc et recommandent l'accord entre la cité et le Chapitre. Ils présentent une lettre des Archiducs invitant la cité à faire cesser le malentendu avec le Chapitre en ne troublant pas celui-ci dans sa juridiction. — Réponse des gouverneurs ; il leur est très difficile et presque impossible d'augmenter la contribution, ils sont prêts à conclure un accord avec le Chapitre, pourvu que leurs droits et privilèges et ceux de l'Empereur soient respectés (27 juin). — Fol. 135. Félicitations adressées à Antoine Etienne, ancien gouverneur, pour sa promotion comme lieutenant du bailli au siège de Gray. — Accord conclu, sous la médiation du commissaire impérial, entre la cité et le Chapitre. Le Chapitre déclare qu'en affichant son placard il n'a voulu user de juridiction contentieuse ; la cité déclare de son côté n'avoir fait enlever le placard que par contre-exploit et pour empêcher l'établissement d'une juridiction nouvelle (30-31 juin). — Fol. 137 v°. Plaintes contre les brigues qui se multiplient de jour en jour dans les élections (6 juillet). — Fol. 139. Fixation du prix du blé des greniers à 13 gros l'émine (13 juillet). — Fol. 140. Requête adressée par la cité à l'archevêque pour qu'il permette de couper une partie du cimetière de l'église Saint Pierre, afin de faire une place devant l'Hôtel de Ville. Dans ce cimetière, on n'enterre plus que quelques trépassés et de basse condition : d'autre part la place, trop étroite actuellement, sert, aux quatre foires, de lieu de vente pour cercles, échelles et autres denrées. Une place est nécessaire devant l'Hôtel de Ville comme rendez vous en cas d'alarme. Les gouverneurs demandent donc de pouvoir faire transporter les corps de ce cimetière dans un autre, derrière l'église, qui est clos de toutes parts. — D'autre part ils exposent qu'il y a aux halles de la cité une chapelle ou oratoire dit de Saint Laurent du Bois, dans lequel il se fait, seulement la veille et le jour de la fête du saint, un service divin par les chapelains de Saint Pierre. Cette chapelle est près du marché, ce qui est un mauvais lieu pour une église, à cause des blasphèmes qu'on y entend et des ordures qu'on dépose contre elle. Ils offrent de transporter cette chapelle à Saint Pierre ou à la Madeleine. — Fol. 141 — Réponse favorable à ces deux requêtes données par l'archevêque (18 juillet). — Fol. 143. Envoi de Bichet en Cour d'Empire pour l'affaire du comte de Cantecroix, aux frais de celui-ci. La cité en profitera pour le charger de s'occuper également de ses propres affaires à elle (24 juillet). — Fol. 144. Papegay des arbalétriers abattu par François Nicolas, mercier (31 juillet). — Fol. 144 v°. Départ de Bichet en Cour d'Empire (2 août). — Fol. 147. Appel fait à la Chambre de Spire, par Isabeau Monnyet, fils de Gaspard Monnyet, d'une sentence rendue par les gouverneurs. — C'est un grave attentat contre les privilèges et on enverra un député à la Chambre de Spire pour protester (14 août). — Fol. 151 v°. Arrivée du Père provincial des Jésuites dans la cité (6 septembre). Fol. 153 v°. Tremblement de terre survenu la nuit passée, entre une et deux heures du matin (18 septembre).—Fixation du prix du blé des greniers à 14 gros l'émine (19 septembre). — Fol. 155. Projet, pour donner suite au contre-exploit décerné contre la Cour de Dole, d'arrêter le procureur général actuellement dans la cité. Les gouverneurs et vingt-huit préfèrent différer l'exécution de contre-exploit et recourir encore aux voies amiables (29 septembre). — Fol. 157. Rapport fait par Buson, envoyé à Gray près du comte de Champlitte, sur cette affaire. Texte du mémorial remis à ce sujet par la cité à Buson, pour le comte (6 octobre). — Fol. 158. Commis envoyés au Chapitre pour traiter avec lui de l'exemption de subsides que celui-ci revendique pour les meuniers de ses moulins de Tarragnoz, pour protester contre l'entrée de vin de gamey dans la cité et réclamer la clôture des moulins de Rivotte (8-10 octobre). — Fol. 159 v°. Fixation du ban des vendanges aux 22 octobre et jours suivants (13 octobre). — Fol. 160 v°. Continuation des pourparlers avec le Chapitre (17 octobre).—Fol. 162 v°. Rapport fait par Bichet sur son voyage à Prague (30 octobre). — Fol. 163. Lettres de l'empereur Rodolphe annonçant que le pape a concédé une pension de 500 écus sur l'abbaye Saint Paul de Besançon, pour l'institution près de Genève d'un collège des Jésuites.—Opposition faite par l'empereur et la cité, et défense de payer cette pension jusqu'à nouvel ordre (3-5 novembre). — Fol. 164. Mandements envoyés par la Cour de Spire, à la suite de l'appel à elle adressé par Isabeau Monnyet. — Décision d'envoyer un commis à Spire pour protester et décliner le jugement de la Cour (6 novembre). — Fol. 165 v°. "Venue au Conseil de l'évêque de Lausanne et de l'official pour demander, de la part de l'archevêque, l'établissement d'un couvent de Capucins. Les dons des personnes pieuses suffiront pour le bâtiment ; les Archiducs offrent le bois de leurs forêts. Les religieux se contentent de peu et d'ailleurs ils seront en petit nombre (9 novembre). — Fol. 166 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 27 florins, les moyens et les bas à 26 florins le muid (11 novembre) — Fol. 169. Envoi de commis à l'archevêque pour lui exposer les « difficultés et raisons fort présentement considérables », qui s'opposent actuellement à l'établissement des Capucins » (27 novembre). —Fol. 170. Rapport des commis envoyés à l'archevêque à Vuillafans : celui-ci était déjà parti pour Rome ; on lui écrira (3 décembre). — Fol. 171. Ordre d'arrêter quiconque, huissier ou sergent, notifierait l'exploit de la Cour de Dole contre l'avocat ou le syndic de la cité. Commis envoyé pour exposer l'affaire au comte de Champlitte (6 décembre). — Fol. 173. Nouveaux députés envoyés à Dole, sur l'avis du comte de Champlitte, pour essayer d'arriver à un accord (14 décembre). — Fol. 175. Rapport des députés envoyés à Dole : on n'a pu arriver à un accord, mais le comte de Champlitte a décidé que l'exécution des exploits et contre-exploits serait suspendus pendant six mois, jusqu'à décision des Archiducs (21 décembre). — Fol. 175. Lettres de la cité aux Archiducs (le texte n'est pas donné) (23 décembre) —Fol. 176. Lettres du maréchal de Biron, allant en Suisse pour le service de son maître, demandant le passage par la cité : on le lui accorde (28 décembre). — Fol. 176 v°. Ordre de loger le duc de Biron chez Pétremand ; deux gouverneurs iront le saluer et on lui fera présent de huit pots de vin et de six bichots d'avoine (29 décembre). — Fol. 177 v°. Amodiations de la cité (1er janvier 1602). — Fol. 179. Banvin de l'archevêque ; il n'use pas de son droit (5 janvier). — Fol. 181. Arrivée de Biron, logé chez Pétremand, rue du Bourg ; il a dit qu'il « avoit charge du roy son maître s'entretenir avec messieurs en bon voisin, remerciant assez courtoisement » (10 janvier). — Fol.182. Départ de Biron : les gouverneurs s'excusent de n'avoir pu lui faire un accueil encore meilleur ; Biron les a remerciés « beaucoup plus courtoisement qu'à la première visite et leur a fait « meilleur visaige » (14 janvier). — Fol. 183. Lettres de Christophe Balthazar, provincial des Jésuites, datées d'Avignon le 10 décembre. Il a sollicité du pape l'autorisation pour le professeur de logique du collège de pouvoir continuer dans sa chaire l'enseignement des autres parties de la philosophie, au lieu d'être obligé de recommencer chaque année la logique. Le pape ayant laissé la décision à la prudence du Provincial, celui-ci, par amour pour le collège de Besançon, accorde l'autorisation nécessaire (19 janvier). — Fol. 189. Instructions remises à Hugues Morel, contrôleur de la cité, envoyé à la Cour de l'Empereur et à Spire (16 février). — Fol. 190 v°. Désignation de Thomas Buffet pour remplir les fonctions du contrôleur en son absence (25 février). — Fol. 194 v°. Institution de Regnaud Alviset

comme notaire impérial (16 mars).—Fol. 196 v°. Commis pour pourvoir à l'érection du portail que l'on veut dresser au collège (30 mars). — Fol. 197 v°. Réparations aux fortifications : on fera venir de Gray un nommé Claude Flamand « homme ingénieux et bien expérimenté en fortifications » pour aviser aux mesures à prendre (11 avril). — Fol. 199. Lettre du comte de Champlitte donnant avis d'une entreprise que M. d'Aumont préparerait contre la cité (16 avril). — Fol. 199 v°. Fixation du prix du blé des greniers de la cité à 13 gros l'émine (19 avril). — Fol. 204. Nouvelle de la mort du comte de Champlitte, gouverneur du comté, survenue à Gray. Envoi de Bichet à Gray pour porter les condoléances de la cité à la veuve du comte et à M. de Vergy, son frère. — Mandement de la Chambre impériale de Spire ordonnant de relâcher Nicolas Gaspard Golbech, prisonnier pour cause d'hérésie (18 mai).—Fol. 204 v°. Rapport de Bichet sur l'affaire Golbech : il est sujet du prince de Brandebourg, dans les états duquel le luthéranisme est pratiqué. Ordre de le relâcher, mais il devra quitter la cité dans les vingt-quatre heures (21 mai). — Fol. 205 v°. Décision par laquelle le président, qui est gruyer durant sa semaine, aura le quart des amendes imposées pour infraction dans les bois (24 mai).—Messe chantée ordonnée par la cité en l'église des Cordeliers pour le repos de l'âme du comte de Champlitte (25-28 mai). — Fol. 207 v°. Lettres des Archiducs aux gouverneurs au sujet du conflit avec le Parlement : ils ont pris l'affaire en mains, ayant relevé des torts de part et d'autre (2 juin). — Fol. 208 v°. Lettres de l'empereur Rodolphe, concernant le procès entre feu Marguerite de Thoraise et le comte de Cantecroix (3 juin). — Fol. 209. Obsèques, en l'église des Carmes, de M. de Champagny, décédé le samedi 1er juin dans son château de Saint-Loup ; le corps a été ramené dans la cité par la porte d'Arènes (4 juin). — Fol 210. Conférence avec l'ingénieur Claude Flamand au sujet des fortifications.— Edit portant qu'à l'avenir, les religieux et religieuses profès ne pourront succéder ab intestat à leurs parents. — Fol. 210. Autorisation donnée à Pierre d'Argent de résilier la maîtrise des monnaies, moyennant le paiement d'une somme de 300 francs qu'il doit à la cité (12 juin).—Réception comme citoyen de Jean Vernerey, de Passfontaine, docteur ès droits (13 juin). — Fol. 211. Permission donnée à Didier Galiot, secrétaire, âgé de plus de 68 ans, de prendre comme coadjuteur dans son service son fils Nicolas Galiot, notaire impérial (14 juin).—Fol. 212. Paiement par Pierre d'Argent de la somme de 300 francs qu'il devait à la cité (19 juin). — Fol. 213 v°. Vente à un particulier d'une portion de la margelle du pont, d'une aune carrée, à condition qu'il supportera le crochet de la chaîne de fer qui se tend en cet endroit (22 juin). — Fol. 214. Lettres de l'empereur Rodolphe concernant les élections, présentées par l'évêque de Lausanne et le baron de Vergy, comte de Champlitte, commissaires impériaux.— Fol. 215. Procuration générale des habitants. — Fol. 216. Election des vingt-huit ; « Saint-Quintin : Francoys de La Tour, Me Jehan Saulget, Me Bonaventure Linglois, Thomas de Valimbert.— Saint-Pierre : Estienne Grillet, Symon Marquis, Me Jehan Bonnet le viel, Me Hugues Henry. — Champmars : Jehan de Emkerck dit d'Anvers, Me Ayme Morel, Me Anthoine Mareschal, Anthoine Barbet. — Le Bourg : Loys Gonnoz, Thiebauld Clerc, Anthoine Nayme, Charles Varin. — Battan : Guillaume Roillot, Me Claude Philippe, Daniel Chevannay, Jehan Fusier. — Charmon : Jehan Maublan, Pierre Tornier, Me Loys Coulon, Estienne Bourgeois. — Arenne : Nicolas Belin, Philippe Noizot, Pierre Desprez, Francoys Vaulderet. » — Fol. 216. Election de Jean Saulget comme président des vingt-huit.—Election des gouverneurs : « Saint-Quintin : Francoys Saulget, sr de Gennes, Me Frederic de Valimbert, docteur en médecine. — Saint-Pierre : Me Nicolas Marquis, docteur ès droitz, Estienne de Jouffroy, sr de Gonssans. - Champmars : Me Pierre Bichet, docteur ès droitz, Pierre Mareschal. — Le Bourg : Estienne Varin, Claude Chassignet. — Battan : Humbert Lulier, sr de Preigney, Me Claude Cabet. — Charmon : Jacques Jacquelin, Me Jehan Baptiste de Mantoiche — Arenne : Me Claude Antoine Buson, docteur ès droitz, Frederic de Chavirey, sr de Vaulcelles » (24 juin). - Fol. 218. Requêtes présentées par les commissaires impériaux : ils réclament contre l'admission trop facile des étrangers dans la cité, demandent une contribution plus forte contre le Turc, recommandent l'érection d'un couvent de Capucins dans la cité et invitent les gouverneurs à la conciliation dans l'affaire de Jean Broquard (26 juin). — Fol. 223 vo. Choix de M. de Chavirey comme capitaine des arquebusiers (18 juillet). — Fol. 224 v°. Avis de l'arrivée du prince d'Orange à Nozeroy : on l'envoie saluer et lui offrir les services de la cité (24 juillet). - Décès de Jacques de Saint-Mauris, prieur de Bellefontaine, abbé de Montbenoît, survenu le 23 juillet : il a été inhumé dans la cathédrale Saint-Etienne, en la chapelle de M. de Luxeuil (26 juillet). — Fol. 225. Papepay des arquebusiers abattu du premier coup par Jean Gannoz, marchand : proclamé roi pour trois ans, il invite les gouverneurs à dîner (29 juillet). - Fol. 226. Traité conclu avec le Père Balthazar, provincial des Jésuites, et avec Jacques Salian, recteur du collège, pour acceptation par ceux-ci de la pension de 1000 francs sur le temporel de l'abbaye de Luxeuil et de celle de 500 francs accordée par les confrères de Saint-Antoine, « en déduction de dot et fondation dud. collège » (31 juillet). — Fol. 226 v°. Lettre de l'empereur Rodolphe, transmettant les lettres qu'il adresse aux Archiducs au sujet du traité d'association entre la cité et les comtes de Bourgogne ; l'Empereur revendique ses droits de juridiction et ceux de la Chambre de Spire sur la cité (Prague, 23 mai, 2 août). — Fol. 228. Versement par Antoine Le Maire de 290 francs 3 gros, provenant de la vente des missels (7 août). — Fol. 229. Augmentation par M. de Montbarrey de l'aumône fondée par l'abbé de Montbenoît pour apprendre un métier à des enfants : elle est portée de 25 à 30 francs (14 août). — Fol. 230 v°. Nouvelle de la nomination du comte de Champlitte au gouvernement de Bourgogne : des commis sont envoyés pour le féliciter. — Fol. 231. Arrivée du prince d'Orange au château d'Arguel : il doit passer le lendemain dans la cité pour aller à Dole. Comme c'est sa première entrée depuis que ses biens lui ont été rendus, on tirera le canon, on ira à sa rencontre enseignes déployées et on lui enverra un présent (20 août).— Fol. 231 v°. Remerciements du prince d'Orange (22 août). — Fol. 232. Lettre de remerciements du comte de Champlitte (26 août). — Fol. 233. Avis de la rentrée de Nicolas Gaspard Golbech dans la cité. Ordre de l'arrêter et de prononcer son bannissement (29-30 août). — Fol. 234. Adjudication pour la maîtrise des monnaies : personne ne se présente (3 septembre). — Fol. 237. Réception comme citoyen de Hugues Febvre, de Port sur-Saône, potier d'étain (18 septembre). — Fol. 237 v°. Remontrances présentées par les vingt-huit : ils présentent diverses observations au sujet des vendanges, signalent « l'indisposition du temps que plusieurs estiment et croient estre causée par le moyen d'aulcunes personnes que l'on dict estre possédez et que l'on exorcise en l'abbaye Saint-Vincent » (23 septembre). — Fol. 238 v°. Requête présentée par dom Etienne Piérad, abbé de la Grâce Dieu, postulé pour abbé par les religieux de Saint-Vincent, ensuite de lettres patentes des Archiducs. On l'autorise à prendre possession du temporel de l'abbaye à condition qu'il obtienne des bulles apostoliques et le placet de l'empereur (24 septembre).— Fol. 239. Fixation du ban des vendanges aux 3 octobre et jours suivants (26 septembre)— Fol. 239 v°. Annonce de l'arrivée, le dimanche suivant, du comte de Champlitte venu pour prendre possession de sa charge de capitaine. Mesures prises pour sa réception. — Rapport fait par Buson sur son voyagea Spire (27 septembre).—Fol. 240. Clameurs du peuple contre la date fixée pour le ban

des vendanges ; les raisins menacent de pourrir par suite du mauvais temps. Ban des vendanges fixé aux 1<sup>er</sup> octobre et jours suivants (28 septembre). — Fol. 240 v°. Arrivée du comte de Champlitte et de sa femme par la porte de Charmont (30 septembre). — Fol. 241. Serment prêté par le comte de Champlitte comme capitaine de la cité ; texte des lettres patentes d'institution données par les archiducs Albert et Isabelle Claire Eugénie (1<sup>er</sup> octobre). — Fol. 244 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 14 gros l'émine (10 octobre). — Fol. 245. Objections présentées par le Chapitre au sujet du prêtre Thiebault Ambroise Philippe, pourvu d'un canonicat au chapitre par le pape, et recommandé par les gouverneurs. Le Chapitre avait décidé de ne recevoir aucun chanoine qui « ne fut gentilhomme de bonne race ou docteur admis et passé en université fameuse, et non de comtes palatins comme avoit esté led. Philippe à Padoue ». Néanmoins, par déférence pour les gouverneurs et reconnaissant les mérites de Philippe, il consent à l'admettre à condition qu'il se fasse agréer en l'Université de Dole. — Remerciements au Chapitre (12 octobre). — Fol. 246 v°. Achat d'une maison pour le collège, sur les fonds de l'hôpital Saint-Jacques, celui-ci ayant joui de diverses aumônes faites en faveur du collège (19 octobre). — Fol. 249. Procès criminel contre Marie Vellefrey d'Osselle « chargée de maléfices, vénéfices et sorcellerie » et déjà pour ce fait condamnée par l'inquisiteur de la foi. Elle est remise au juge de vicomté et quatre gouverneurs sont commis pour vaquer à son procès (6 novembre). — Fol. 250. Condamnation de Marie Vellefrey à être brûlée à Chamars, après avoir été préalablement étranglée (8 novembre). — Fixation du prix du blé des greniers à 13 gros l'émine (9 novembre). — Fol. 250 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 43 florins, les moyens et les bas à 42 florins le muid (11 novembre). — Fol. 251 v°. Arrivée au couvent des Cordeliers du Père Provincial des Frères Mineurs. — Décision par laquelle, quand on distribuera entre les gouverneurs les procès provenant des justices, les juges de régalie, vicomte et mairie, s'ils font partie du magistrat, ne pourront assister à cette répartition (15 novembre). — Fol. 252 v°. Remise au juge de régalie de Jeanne Perrin de Cadamène, suspecte de sorcellerie (19 novembre). — Fol. 253. Procès criminels contre Laurent Breteney, Nicole de Galice, dite la Belcuenotte et Claudine Gipponet, suspectes de sorcellerie. — Grands frais pour les fortifications de Rivotte.—Convocation de la cité à la Diète impériale qui doit se tenir à Ratisbonne le 1<sup>er</sup> décembre (22 novembre).. — Fol. 254. Procès criminels contre Marie d'Ornans, Claude Belin de Charcenne, Nicole de Galice, Marguerite Tattey de Thise, accusées de sorcellerie et d'hérésie (23 novembre). — Fol. 258. Fixation du prix du blé des greniers de la cité à 16 gros l'émine (11 décembre). — Fol. 259 et 260. Commis envoyés par les Archiducs pour proposer le rachat du traité d'association conclu entre la cité et les ducs de Bourgogne : ils offrent à cet effet une somme de 10.600 francs (17-19 décembre). — Fol. 260. Amodiation pour six ans d'une maison et d'un verger sis à Velotte appartenant aux pauvres pestiférés (20 décembre). — Fol. 261. Commis envoyés au comte de Champlitte pour l'avertir des négociations touchant le traité d'association (27 décembre). — Fol. 261 v°. Rapport des commis envoyés vers le comte (31 décembre) — Fol. 262 v°. Amodiations de la cité (1<sup>er</sup> janvier 1603).—Fol. 263 v°. Propos arrogants et méprisants pour l'autorité du magistrat proférés par Jean Morelot, juge de régalie. Informations dressées contre lui. On prévient l'official, principal officier de l'archevêque et son « vice-gerent » pendant son absence, afin qu'il désigne un autre que Morelot pendant l'examen de l'affaire. — Fol. 264. Exposé fait devant les vingt-huit des négociations concernant le traité d'association. — Versement fait par Hélène Perrenot, marquise de Saint-Genys, fille et héritière de M. de Champagny, de la moitié qui lui incombe de la finance de la fondation de M. de Luxeuil (3 janvier). — Fol. 264 v°. Réponse courtoise de l'official ; il écrira à l'archevêque, mais demande que les poursuites contre Morelot soient différées jusqu'à ce qu'il ait reçu la réponse de l'archevêque. — Fol. 265 v°. Banvin de l'archevêque ; il ne fait pas usage de son droit (4 janvier). — Fol. 267 v°. Versement d'une somme de 100 francs fait par Pierre de Soye, prêtre, chanoine en l'église Sainte-Madeleine, pour la rente en être employée « en huyle pour faire clairer la lampe posée devant le Saint-Sacrement », dans la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques (11-29 janvier). — Fol. 270. « Ces jours passez se sont apparuz en l'air, et mesme hier au soir, envyrou sept heures après midy, signes prodigieux denotans possible choses futures de l'yre de Dieu causée par nos offenses et péchez ». Requête des gouverneurs au Chapitre afin que celui-ci ordonne des processions pour apaiser l'ire de Dieu (24 janvier). — Fol. 270 v°. Ajournement de la citation lancée contre Jean Morelot, juge de régalie (28 janvier). — Fol. 271. Réception de Claude Teste d'Ornans, comme citoyen (29 janvier). — Fol. 273 v°. Insistance des commis des Archiducs pour que la cité accepte les 10.600 francs offerts pour le traité d'association (8 février). — Fol. 275 v°. Protestation des gouverneurs et des vingt-huit contre cette pression. Ils enverront un commis à Spire pour avertir l'Empereur, écriront aux Archiducs « pour les supplier de laisser la cité en repoz », à l'archevêque et au comte de Champlitte (18 février). — Fol. 276 v°. Envoi de Claude Buson à Spire pour cette affaire (19 février). — Fol. 278. Requête d'Hélène Perrenot, comtesse de Saint-Amour, fille de feu Frédéric Perrenot de Granvelle, sr de Champagny, demandant à la cité de modérer la somme de 200 écus d'or jadis imposée à son père pour le tribut de 100.000 fr. au roi de France : cette somme est réduite à 300 francs (1<sup>er</sup> mars). — Fol. 279 v°. Instructions remises à Claude Buson pour son voyage à Spire (8 mars). — Fol. 281 v°. Bannissement pour dix ans d'une femme accusée de faux témoignage (21 mars). — Fol. 284. Vote par billets des gouverneurs et vingt-huit pour le choix des titulaires de la fondation d'aumônes faite par Jacques et Eléonor de Saint-Mauris au profit de sept pauvres filles et sept jeunes fils. Envoi du procès-verbal de l'élection à Charles de Saint-Mauris, doyen de Beaupré, neveu des testateurs, pour qu'il retienne les noms de ceux qu'il voudra faire participer aux aumônes. — Ordre de mettre à la torture Marie Roussel, d'Ornans, prisonnière, accusée de sorcellerie (8 avril). — Fol. 286 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 17 gros l'émine (24 avril). — Fol. 288. Fixation du prix du blé à 18 gros (5 mai). — Fol. 288. Rapport fait par Claude Buson sur son voyage à Spire (7 mai). — Fol. 290. Fixation du prix du blé des greniers à 20 gros l'émine (17 mai). — Fol. 291. Choix de Denys Caillet, prêtre, comme chapelain de la chapelle Notre-Dame la Blanche, en l'église Saint-Pierre (27 mai). — Fol. 293. Renvoi de Marie Roussel, d'Ornans, jusqu'à rappel de son procès (31 mai). — Fol. 295. Bannissement de la cité d'Etiennette Belin de Charcenne, suspecte de sorcellerie (10 juin). — Fol. 295 v°. Mise à la torture de Claudine Gipponet, suspecte de sortilège, de Jeanne Perrin de Cadamène et Nicole de Galice, dite la Belcuenotte, « suspectes d'estre genaulches » (13 juin). — Fol. 297. Condamnation d'un voleur à être banni à perpétuité de la cité, après avoir été marqué à l'épaule, fustigé et avoir eu l'oreille droite coupée (18 juin). — Fol. 298. Fixation du prix du blé des greniers à 20 gros l'émine. — Fol. 298 v°. Vente de 852 livres de poudre et rachat d'une quantité semblable, et en outre de 50 livres de mèches de Milan (23 juin).